

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

M. Mark Graham par le bureau d'architecture S. Morard & P. Coupy SA pour la pose d'un jacuzzi sur la parcelle n° 4367, folio n° 127 (1), zone T1, lieu-dit Pro Michaud à Verbier, coord. 2583590/1105130

Mme Florence Pasche Koo par le bureau d'architecture Serge Albertini pour la pose d'une pompe à chaleur et la modification de façades d'un chalet sur la parcelle n° 4185, folio n° 132, zone T2, lieu-dit Les Avoutsons à Verbier, coord. 2583990/1104355

M. Bernard Gauthier par le bureau d'architecture G Comina SA pour la pose d'un velux sur la parcelle n° 577, folio n° 2, zone T4, lieu-dit La Tinte à Verbier, coord. 2584290/1104860

M. Eric Maret par le bureau d'architecture Fima SA pour la transformation de deux appartements, la modification d'un escalier extérieur et l'agrandissement d'un balcon sur la parcelle n° 19794, folio n° 113, zone V2, à Lourtier, coord. 2586755/1099700

M. Eugène et Mme Chantal Riethmann par le bureau d'architecture Robert Gaillard pour l'installation d'une citerne enterrée sur la parcelle n° 995, folio n° 122, zone T2, lieu-dit les Moulins à Verbier, coord. 2583802/2583810

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, de 8h30 à 11h30.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.